

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MAI 2006

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 16 mai 2006 à 18 h 30, à la salle Orchidée située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

Commissaires :

Sont présents :

Mesdames : Lucie Désilets
Colette Larose

Messieurs : Claude Denis
Normand Héroux
Sylvain Lévesque
Jacques Séminaro

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

Commissaires représentant les parents :

Du primaire : Monsieur Michel Parent
Du secondaire : Monsieur Normand G. Gravel

Sont également présents :

Mesdames : Francine Chabot
Nicole Leblanc
Thérèse Richard De Nitto

Sont également présents :

Madame Louise Nadon, directrice par intérim du Service des ressources matérielles
Monsieur Denis Roy, directeur général
Monsieur François Houde, secrétaire général

Est absente :

Madame Chantal T. Renaud

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente déclare la séance ouverte. Il est 18 h 30.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MAI 2006

VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

La présidente vérifie que la procédure de convocation a été suivie :

L'avis de convocation et l'ordre du jour ont été expédiés par messenger le jeudi, 11 mai 2006, à tous les membres du Comité exécutif et au directeur général. L'avis de convocation et l'ordre du jour ont été affichés dans les écoles et les centres.

41-CE-2005-2006

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Lévesque;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Vérification de la procédure de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Questions orales du public
5. PCP068/501 – École pour clientèle handicapée, arrondissement Vieux-Longueuil - Appel d'offres public pour services professionnels / ARCHITECTURE
6. PCP068/501 – École pour clientèle handicapée, arrondissement Vieux-Longueuil - Appel d'offres public pour services professionnels / INGÉNIERIE – MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ
7. PCP068/501 – École pour clientèle handicapée, arrondissement Vieux-Longueuil - Appel d'offres public pour services professionnels / INGÉNIERIE – STRUCTURE ET CIVIL
8. Octroi de contrat – PCP027/460 Toiture / sections A1 et B – Hubert-Perron
9. Octroi de contrat - PCP075/478 Réparations / moyens d'évacuation / Phase II - École secondaire André-Laurendeau
10. Octroi de contrat - PCP086/483 Réfection / phase 1 – École secondaire participative l'Agora
11. Questions orales du public
12. Ajournement ou clôture de la séance

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MAI 2006

42-CE-2005-2006

**PCP068/501 – École pour clientèle handicapée, arrondissement
Vieux-Longueuil - Appel d'offres public pour services
professionnels / ARCHITECTURE**

CONSIDÉRANT que la lettre du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec du 21 avril 2006 confirme le mandat régional confié à la Commission scolaire Marie-Victorin pour desservir la clientèle handicapée du niveau secondaire des commissions scolaires du territoire de la Montérégie et que ce projet sera recommandé dans le cadre du Plan triennal des immobilisations 2006-2009 du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec;

CONSIDÉRANT la démarche d'appel d'offres public pour services professionnels en architecture et en ingénierie;

CONSIDÉRANT que vingt (20) firmes se sont procuré le cahier des charges;

CONSIDÉRANT que trois (3) firmes ont déposé une offre de services professionnels en architecture;

CONSIDÉRANT que la recommandation du Comité d'évaluation est de retenir les services professionnels en architecture de la firme «Les architectes Labbé Leclerc + associés»;

IL EST PROPOSÉ par Colette Larose

QUE le contrat pour le projet PCP068/501 - École pour clientèle handicapée, arrondissement Vieux-Longueuil (pour desservir les élèves handicapés du niveau secondaire des commissions scolaires situées sur le territoire de la Montérégie) soit accordé à la firme «Les architectes Labbé Leclerc + associés» pour ses services professionnels en architecture, pour les plans et devis seulement;

QUE la directrice par intérim du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

43-CE-2005-2006

**PCP068/501 – École pour clientèle handicapée, arrondissement
Vieux-Longueuil - Appel d'offres public pour services
professionnels / INGÉNIEURIE – MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ**

CONSIDÉRANT que la lettre du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec du 21 avril 2006 confirme le mandat régional confié à la Commission scolaire Marie-Victorin pour desservir la clientèle handicapée du niveau secondaire des commissions scolaires du territoire de la Montérégie et que ce projet sera recommandé dans le cadre du Plan

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MAI 2006

triennal des immobilisations 2006-2009 du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec;

CONSIDÉRANT la démarche d'appel d'offres public pour services professionnels en architecture et en ingénierie;

CONSIDÉRANT que vingt (20) firmes se sont procuré le cahier des charges;

CONSIDÉRANT que quatre (4) firmes ont déposé une offre de services professionnels en ingénierie, mécanique et électricité;

CONSIDÉRANT que la recommandation du Comité d'évaluation est de retenir les services professionnels en ingénierie, mécanique et électricité, de la firme «Progemes Consultants inc.»;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Parent;

QUE le contrat pour le projet PCP068/501 - École pour clientèle handicapée, arrondissement Vieux-Longueuil (pour desservir les élèves handicapés du niveau secondaire des commissions scolaires situées sur le territoire de la Montérégie) soit accordé à la firme «Progemes Consultants inc.» pour ses services professionnels en ingénierie, mécanique et électricité, pour les plans et devis seulement;

QUE la directrice par intérim du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

44-CE-2005-2006

PCP068/501 – École pour clientèle handicapée, arrondissement Vieux-Longueuil - Appel d'offres public pour services professionnels / INGÉNIÉRIE – STRUCTURE ET CIVIL

CONSIDÉRANT QUE la lettre du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec du 21 avril 2006 confirme le mandat régional confié à la Commission scolaire Marie-Victorin pour desservir la clientèle handicapée du niveau secondaire des commissions scolaires du territoire de la Montérégie et que ce projet sera recommandé dans le cadre du Plan triennal des immobilisations 2006-2009 du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec :

CONSIDÉRANT la démarche d'appel d'offres public pour services professionnels en architecture et en ingénierie;

CONSIDÉRANT que vingt (20) firmes se sont procuré le cahier des charges;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MAI 2006

CONSIDÉRANT que sept (7) firmes ont déposé une offre de services professionnels en ingénierie, structure et civil;

CONSIDÉRANT que la recommandation du Comité d'évaluation est de retenir les services professionnels en ingénierie, structure et civil, de la firme « Cima + »;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand G. Gravel;

QUE le contrat pour le projet PCP068/501 – École pour clientèle handicapée, arrondissement Vieux-Longueuil (pour desservir les élèves handicapés du niveau secondaire des commissions scolaires situées sur le territoire de la Montérégie) soit accordé à la firme « Cima + » pour ses services professionnels en ingénierie, structure et civil, pour les plans et devis seulement;

QUE la directrice par intérim du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

45-CE-2005-2006

Octroi de contrat – PCP027/460 Toiture / sections A1 et B – Hubert-Perron

CONSIDÉRANT que dix (10) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que six (6) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Monique Bélanger-Burman;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Séminaro;

QUE le contrat pour le projet PCP027/460, École Hubert-Perron, Réfection de la toiture / sections A1, B, soit accordé à la firme «J. Raymond Couvreur inc.» pour un montant total de 134 100,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 1^{er} mai 2006 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice par intérim du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adopté à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MAI 2006

46-CE-2005-2006

Octroi de contrat - PCP075/478 Réparations / moyens d'évacuation / Phase II - École secondaire André-Laurendeau

CONSIDÉRANT que quatre (4) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que trois (3) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes «Groupe Leclerc»;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Lévesque;

QUE le contrat pour le projet PCP075/478, École André-Laurendeau, Réparations / moyens d'évacuation / phase II, soit accordé à la firme «Les Conceptions Solam inc.» pour un montant total de 198 800,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 4 mai 2006 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice par intérim du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

47-CE-2005-2006

Octroi de contrat - PCP086/483 Réfection / phase 1 – École secondaire participative l'Agora

CONSIDÉRANT que sept (7) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que cinq (5) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes «Architecte Labbé et associés inc.»;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Lévesque;

QUE le contrat pour le projet PCP086/483, École secondaire participative l'Agora, Réfection / phase I, soit accordé à la firme «Construction Maju Itée» pour un montant total de 102 107,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 9 mai 2006 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice par intérim du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MAI 2006

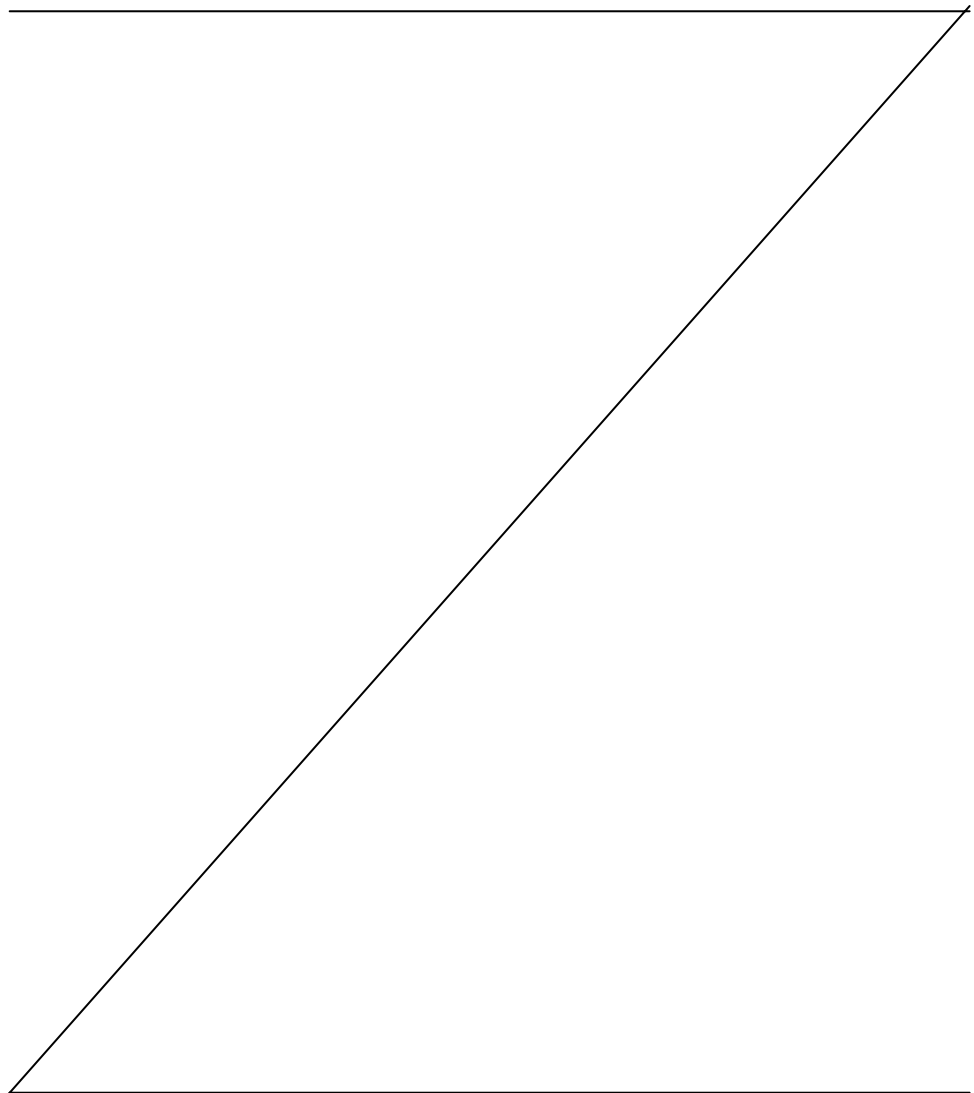
Adoptée à l'unanimité

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 18 h 47.

Présidente

Secrétaire général



Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MAI 2006

